PÉTITION

Madame la députée, Monsieur le député,
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur

Nous avons été informés de la possible suppression du dispositif d'aide à la direction ***qui a été mis en place dans un certain nombre d'école de l'Académie et du département d'Ille et Vilaine. Le secrétaire général de l'I.A. 35 a annoncé un "surnombre" de 600 EVS aide à la direction sur 695 EVS en poste dans l'académie****, mais n'a pas répondu à la demande intersyndicale d'abondement du budget alloué aux EVS.*

Le constat fait lors d'une Assemblée Générale des personnels est que cette fonction répond à un besoin avéré pour le bon fonctionnement des écoles et doit être pérenne. Par ailleurs, le recours à la précarité, dans ce contexte est inacceptable. Il est grand temps d'ouvrir la discussion sur la création d'un nouveau métier : Non à la précarisation du travail.

C'est pourquoi, nous soutenons les EVS aides à la direction et nous demandons

- **le maintien et la généralisation de l'aide à la direction**
- **le renouvellement de tous les contrats**
- **le recrutement à hauteur des besoins**
- **la pérennisation de la fonction dans un cadre statutaire**

Nous vous demandons donc, Madame, Monsieur, d'intervenir pour obtenir, avec nous, satisfaction sur ces revendications.

NOM, Prénom	Fonction	École/commune	signature